Conducteur transport routier de marchandises

Métier :

Le conducteur transport routier de marchandises est un agent capable d'assurer le transport des marchandises en tenant compte de la législation portant sur la circulation routière, les formalités administratives et le déplacement des différentes marchandises.
Il est en mesure d'effectuer la maintenance de premier niveau de son véhicule. Son professionnalisme est gage de représentation de l'entreprise auprès des clients.

Formation en **BAC Pro CTRM** au lycée A. Denis

Partenaires : PROMOTRANS

Voir aussi : ONISEP